

Mobilisation contre la BPCO Quand les propositions concrètes émanent des régions

Deux ans après la publication du livre blanc de la broncho-pneumopathie chronique obstructive, les acteurs concernés par cette maladie s'unissent, au niveau régional, pour améliorer sa prise en charge.

● Mal connue et peu diagnostiquée, la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) est, pourtant, très fréquente : 8 % de la population adulte est touchée en France, soit 3 millions de personnes. Face à ce constat, depuis juin dernier, les associations de pneumologues et de patients (1) se rassemblent, à l'échelle régionale, via des tables rondes, pour formuler des actions concrètes de lutte contre ce fléau. Cette initiative – intitulée « BPCO : les régions en action ! » – doit permettre de débattre et de proposer des projets d'envergure, en rapport avec les priorités du livre blanc de la BPCO (2) : diagnostic, dépistage et réhabilitation respiratoire des patients.

Plusieurs tables rondes ont déjà été menées dans les Hauts-de-France, le Grand-Est et en Île-de-France. Et, d'ici juin 2020, d'autres tables rondes seront organisées (3). Au total, trois projets devront être sélectionnés pour chaque région (dont un projet phare). « L'objectif de cette initiative est de faire de cette maladie une priorité de santé publique. Une première étape a été franchie via l'inscription de la BPCO dans le Plan « Ma santé 2022 ». Pour faciliter l'accès au diagnostic et aux traitements, les professionnels impliqués doivent travailler ensemble : pneumologues, médecins généralistes, paramédicaux... Cela ne pourra être mis en œuvre qu'au sein des territoires. Car, si une politique nationale de lutte contre la BPCO est nécessaire, il faut aussi prendre en compte les particularités et les besoins de chaque région », souligne le Pr Nicolas Roche, chef de service de pneumologie de l'hôpital Cochin (Paris) et président de la Société



de pneumologie de langue française (SPLF).

L'exemple de l'Île-de-France

La dernière table ronde a mis en exergue trois projets d'envergure pour l'Île-de-France. Sélectionné comme projet phare de la région, celui proposé par le Dr Christian Ghasarossian (médecin généraliste et professeur à l'université Paris Descartes) vise à inciter les médecins traitants au repérage précoce de la BPCO parmi leurs patients multimorbidités : « 80 % des patients BPCO des médecins généralistes cumulent les comorbidités. Pour améliorer le taux de repérage, ce sont ces patients-là que le généraliste doit dépister en priorité. Nous avons développé un score qui permet de repérer un patient suspecté d'avoir une BPCO, mais aussi de vérifier si celui-ci est à haut risque de complications ». Ce score – qui a fait l'objet d'un travail de thèse – comporte 5 questions, il est simple et rapide d'utilisation. « Nous souhaiterions pouvoir, à terme, le faire tester par les généralistes d'Île-de-France », confie le Dr Ghasarossian.

La deuxième action, mise en place au CH de Bligny, par le Dr Bertrand Herer (pneumologue) est la création d'une association de patients pour le maintien des acquis après réhabilitation respiratoire (RR) : « à l'hôpital, nous proposons quatre semaines de RR aux patients BPCO (activité physique et éducation thérapeutique). Malheureusement, au bout d'un an, les patients,

8 % de la population adulte est touchée en France

livrés à eux-mêmes, perdent les bénéfices. Nous avons donc créé une association (Réhactiv'Air) afin qu'ils puissent continuer à faire de l'exercice physique ensemble, dans les locaux de l'hôpital. Nous souhaitons que cette association prenne de l'ampleur et devienne pérenne ». Enfin, une dernière initiative a été mise en place par le Comité francilien contre les maladies respiratoires (Fondation du Souffle). Il s'agit d'opérations de mesures du souffle, lors de manifestations publiques et dans les structures d'accueil de personnes en situation de précarité.

En novembre 2020, à l'occasion de la journée mondiale de la BPCO, ces trois projets – ainsi que l'ensemble des actions identifiées en région – seront présentés auprès des pouvoirs publics (ministère de la Santé et Agences régionales de santé) lors d'un colloque national.

Hélia Hakimi-Prévot

(1) Société de pneumologie de langue française (SPLF), Fondation du souffle, Fédération française de pneumologie (FFP), Fédération française des associations & amicales, insuffisants ou handicapés respiratoires (FFAAIR) et l'association BPCO.

(2) <https://splf.fr/livre-blanc-de-la-bpco/>

(3) Hauts-de-France, Grand-Est, Bretagne/Normandie, Nouvelle-Aquitaine/Occitanie, AuRA/PACA et Centre-Val-de-Loire/Pays de la Loire